

LE COMITÉ DES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS D'AUTOMOBILES

La représentation professionnelle de l'Automobile a commencé en 1898 avec la création de la Chambre Syndicale de l'Automobile-CSA. En 1909, les constructeurs d'automobiles ont pris leur indépendance et ont fondé la Chambre Syndicale des Constructeurs d'Automobiles-CSCA qui a fait place en 1991 au Comité des Constructeurs Français d'Automobiles-CCFA. Actuellement, il a pour adhérents : Alpine, PSA (Automobiles Citroën - Automobiles Peugeot), Renault et Renault Trucks. Il a pour vocation l'étude et la défense des intérêts économiques et industriels de l'ensemble des constructeurs français (à l'exclusion des questions sociales qui sont traitées par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie - UIMM) sur le plan national et international. Il a une filiale AAA DATA dont l'objet est de fournir des solutions à ses clients grâce à sa présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la Data notamment automobile.

Depuis 2022, le Comité des constructeurs assure directement ses missions d'études (économie, statistiques et transports) et se repose principalement sur la Plateforme Filière Automobile et Mobilités - PFA pour celles de communication et de lobbying.

Les autres branches du secteur automobile industriel, également adhérentes de la PFA, sont regroupées au sein d'autres fédérations (FIEV - Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules, FFC - Fédération Française de Carrosserie, Industries et Services, FIM - Fédération des Industries Mécaniques, GPA - Groupement Plasturgie Automobile, Elanova - Centre pour la valorisation et l'excellence du caoutchouc).

En 2009, lors de la crise, les constructeurs français d'automobiles et leurs fournisseurs

ont mis en place la PFA, Filière Automobile et Mobilités, dont la mission est de contribuer au renforcement de la filière automobile française. En 2012, le Comité Technique Automobile (CTA) et ses deux conseils, le Conseil de Standardisation Technique Automobile (CSTA) et le Conseil de Recherche Automobile (CRA), ayant pour vocation de structurer la recherche et développement, sont créés. Fin 2017, dans le contexte des transitions énergétique, numérique et servicielle, la PFA entre dans une nouvelle étape avec pour missions : l'animation de la dynamique d'innovation, l'action en faveur de la compétitivité tout au long de la filière, le travail d'anticipation en matière d'emplois et de compétences, l'expression des positions communes de la filière, la coordination de l'organisation des salons professionnels et la communication filière.

Les marques étrangères sont, quant à elles, représentées par la Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle (CSIAM).

L'aval du secteur automobile est représenté par MOBILIANS qui rassemble notamment les métiers du commerce de véhicules, de la distribution de carburants, de la réparation, du recyclage et des services automobiles.

Le Comité des constructeurs est associé aux travaux de l'Association des Constructeurs Européens d'Automobiles (ACEA) dont le siège est à Bruxelles.

Le Comité des constructeurs est également membre de l'Organisation Internationale des Constructeurs d'Automobiles (OICA) qui réunit l'ensemble des associations professionnelles nationales au niveau mondial.



1898

**année de création de
la Chambre Syndicale
de l'Automobile**

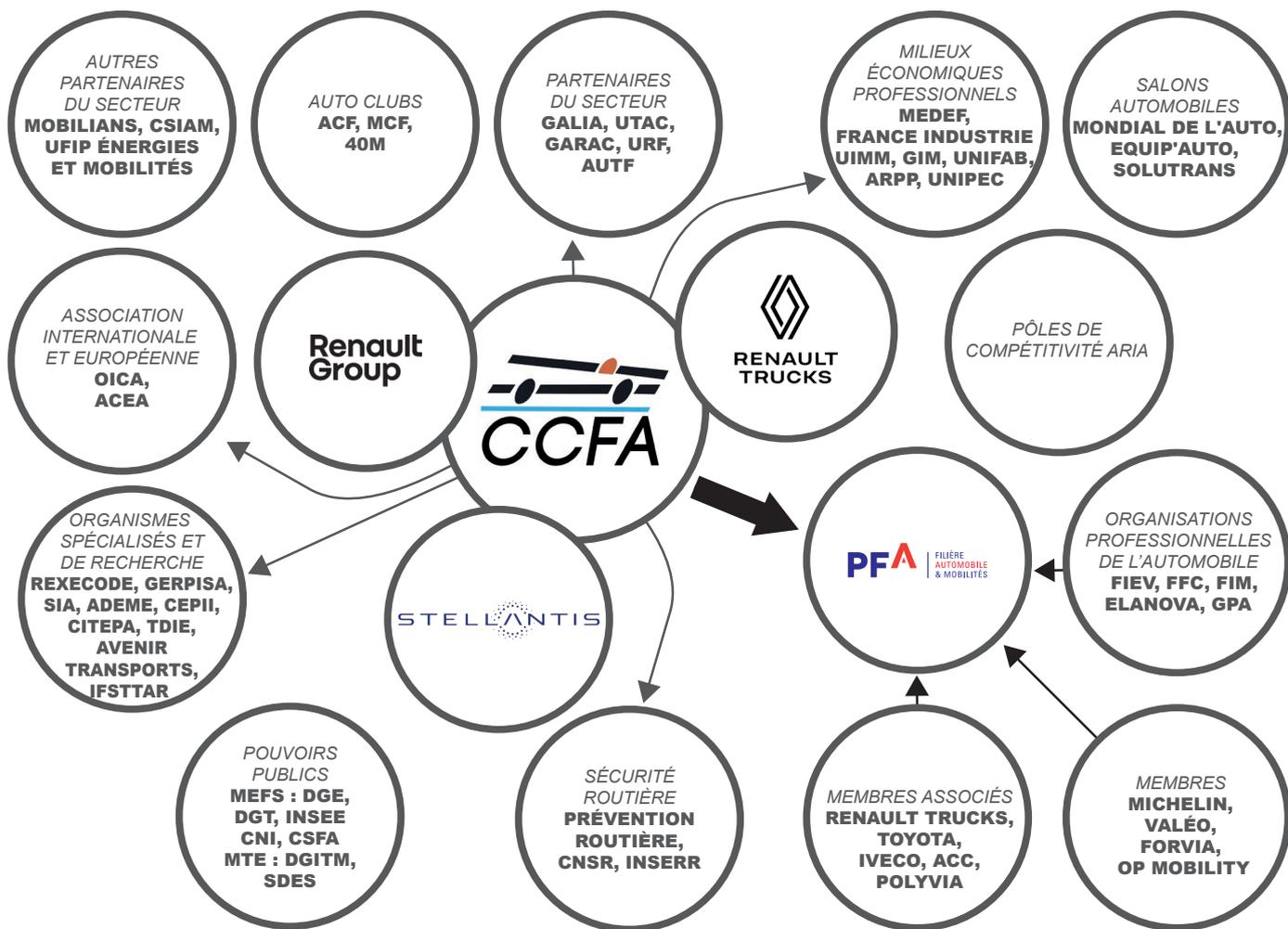


TÉLÉPHONE : +33 1 49 52 51 00

SITE INTERNET : ccfa.fr

E-MAIL : ecostats@ccfa.fr

LE CCFA ET SES PARTENAIRES EN 2023



► ASSOCIATIONS INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE DE CONSTRUCTEURS

OICA : Organisation Internationale des Constructeurs d'Automobiles
ACEA : Association des Constructeurs Européens d'Automobiles

► PARTENAIRES DU SECTEUR

GALIA : Groupement pour l'Amélioration des Liaisons dans l'Automobile
UTAC : Union Technique de l'Automobile, du Motorcycle et du Cycle
GARAC : École Nationale des Professions de l'Automobile
URF : Union Routière de France
AUTF : Association des Utilisateurs de Transport de Fret
MOBILIANS : Organisation professionnelle de la distribution et des services de l'automobile, du véhicule industriel, des cycles et motocycles
UFIP-E&M : Union Française des Industries Pétrolières
CSIAM : Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motorcycle

► ORGANISMES SPÉCIALISÉS ET DE RECHERCHE

CEPII : Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales
SIA : Société des Ingénieurs de l'Automobile
AIRPARIF : Association de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France

GERPISA : Groupe d'Études et de Recherche Permanent sur l'Industrie et les Salariés de l'Automobile

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
CITEPA : Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique
REXECODE : Centre de Recherche pour l'Expansion de l'économie et le Développement des Entreprises
TDIE : Transports, développement intermodalité et environnement
IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux

► AUTO CLUBS

ACF : Automobile Club de France
MCF : Mobilité Club France (ex ACA)
40M : 40 millions d'Automobilistes

► POUVOIRS PUBLICS

CNI : Conseil National de l'Industrie
CSF : Comité Stratégique de Filière
MEFS : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
MTE : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

► MILIEUX ÉCONOMIQUES PROFESSIONNELS

MEDEF : Mouvement des Entreprises de France

FRANCE INDUSTRIE : Représentation de l'Industrie en France

UIMM : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie
GIM : Groupe des Industries Métallurgiques de la Région Parisienne
UNIPEC : Union Intersyndicale pour les élections consulaires
UNIFAB : Union des Fabricants pour la protection internationale de la propriété intellectuelle
ARPP : Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité

► ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE L'AUTOMOBILE

FFC : Fédération Française de la Carrosserie
FIEV : Fédération des Industries d'Équipements pour Véhicules
FIM : Fédération des Industries Mécaniques
ELANOVA : Centre pour la valorisation et l'excellence du caoutchouc
GPA : Groupement Plasturgie Automobile

► SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CNSR : Conseil National de la Sécurité Routière
INSERR : Institut National de la Sécurité Routière et de Recherches
APR : Association Prévention Routière